

COMPTE RENDU CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2008

Etaient présents : BAYARD Jean-Marc, GAUTHIER Denis, JANNIN Pierre, VOISIN Anne-Marie, COUILLEROT Denis, GUILLEMIN Daniel, COTTIN Eric, GUITAUD Jean, BOULET Françoise, ESTIGNARD Isabelle, PRUDENT Raymond

Etaient excusés : NICOLAS Nathalie, RIVOIRE Yves, PRUDENT Raymond, DALLOZ Marie-Claude

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion

AGENCE POSTALE COMMUNALE : madame le maire informe le conseil que la commune avait reçu 36 candidatures pour le poste d'adjoint administratif.

Après sélection, Madame DAVID Nathalie a été recrutée.

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif 2 classe pour 20/35 dont 16 heures 30 pour l'agence postale et 3 h 30 pour la bibliothèque

Et fixe les horaires d'ouverture de l'agence postale comme suit :

Lundi : 14 heures à 17 heures

Mardi-Jeudi-Vendredi et Samedi de 8 h30 à 11 h 30

Des travaux de rénovation du bureau seront réalisés par la poste et du mobilier sera fourni

MARCHE DE NOEL : Madame le Maire remercie toutes les associations pour leur participation au marché de Noël, ainsi que les conseillers et tous les bénévoles qui ont participé au succès de ce premier marché. Remerciements à Madame le Maire pour l'organisation de ce marché

ASSAINISSEMENT : les travaux de la deuxième tranche sont terminés. L'entreprise Marmont a réalisé un bon travail et l'aménagement final (plantation de pelouse ...) sera réalisé lorsque le temps le permettra

La commune envisage d'entreprendre la 3ème et 4ème tranche des travaux de la partie est. IL est nécessaire de demander des subventions.

CEREMONIE DES VŒUX : une cérémonie des vœux aura lieu le 23 janvier 2009 à 18 h 30 à la salle des fêtes de BEAUREPAIRE. A l'issue de cette cérémonie, plusieurs médailles seront remises. Toute la population est invitée.

ASSAINISSEMENT : problème d'assainissement chez des particuliers rue des puisatiers. Madame le maire a saisi les services de la DDASS, de l'Equipement et de la gendarmerie. Un dossier est en cours.

APPARTEMENT DE LA CURE : suite à de nombreuses demandes, décide de louer l'appartement à Madame GUITAUD Fabienne à compter du 1 janvier 2009

CONSEIL DES PRUD'HOMMES : peu de votants : 141 sur 513 électeurs

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE : Madame le maire présente le compte rendu du conseil d'école et la réponse qu'elle a adressé aux parents d'élèves et personnel enseignant

ECLAIRAGE DU STADE : décide de relancer l'entreprise MATHEY pour le changement des lampes

PHARMACIE : Informe le conseil qu'un courrier a été adressé à Madame DUJOUX Sylvette lui demandant le transfert de sa pharmacie sur la commune.

BUCEPHALE : Madame le maire informe le conseil qu'elle a adressé des courriers à Monsieur le Conseiller Général pour les nouveaux horaires de bus suite à différentes réclamations des habitants.

BIBLIOTHEQUE : Est informé de la demande d'une personne pour venir s'occuper bénévolement de la bibliothèque. Celle-ci viendra le vendredi après midi. Le conseil la remercie

COMMUNAUTE DE COMMUNE : est informé que la communauté a pris la compétence tourisme et la commune sera invitée à délibérer pour donner son accord.

SUBVENTION DGE 2009 : est informé que le dossier de demande de subvention doit être adressé à la préfecture avant fin février 2009. Étudie les possibilités de travaux sur la commune : réfection du marché couvert...

RECENSEMENT DE LA POPULATION : suite au recensement, la population légale de la commune est de 600 habitants

COMMISSION DU BULLETIN COMMUNAL : un bulletin sera distribué courant janvier 2009.

Un calendrier des manifestations sera mis en place

AFFOUAGE : la commission des bois s'est réunie et demande à l'ONF de ne pas faire une « coupe blanche » sur la parcelle N° 20.

AMENAGEMENT DE LA PLACE : une réunion aura lieu le 12 janvier 2009 pour les travaux d'aménagement et toujours en attente de l'attribution de la subvention du conseil régional

Entend un courrier de la DDE sur la réglementation de la vitesse le long de la route de fontainebrux.

Est informé d'un courrier de Mr RENASSIA qui demande le passage du camion de poubelles en bordure de sa propriété. Celui-ci a été adressé au Sivom du louhannais